

La Cour administrative d'appel de Marseille a le plaisir d'annoncer le lancement du site et du n° 0 de sa revue électronique de jurisprudence, [AMarsada](#).

Créée en partenariat avec la faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille et les barreaux d'Aix-en-Provence et de Marseille, cette revue de jurisprudence en accès ouvert rassemble une sélection des décisions de la cour administrative d'appel de Marseille choisies pour leur intérêt juridique, leur portée ou leur innovation, ainsi que des conclusions de rapporteur public et des commentaires de la doctrine universitaire ou d'avocats.

AMarsada est ainsi la petite sœur dans le temps d'ALYODA, la revue de la cour administrative d'appel de Lyon, créée quant à elle en 2011. Que nos inspirateurs soient ainsi chaleureusement remerciés.

En espérant que vous y trouverez matière à réflexion et à intérêt, surtout n'hésitez pas à relayer ce message et ce lien en interne ou en externe, sur tous vos réseaux de diffusion.

Laurence Helmlinger

